



FICHE SITE
site inscrit
27 000 129

L'ÉGLISE, LE CHATEAU D'ANDE

Liste des communes concernées : ANDE

Superficie : 19,52 ha

Arrêté d'inscription du 02/05/1974 : est inscrit l'ensemble formé sur la commune d'Andé par l'église, le château et ses abords et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre :

La route nationale n°313 de Meulan à Caudebec-en-Caux ; la limite nord de la parcelle n° 517, section B feuille n° 2 ; la limite est de la parcelle n° 517, section B feuille n° 2 jusqu'au point situé à 25 mètres de la limite nord de la parcelle n° 527, section B feuille n° 2 ; de ce point la perpendiculaire à la limite est de la parcelle n° 517, section B feuille n° 2 jusqu'au chemin vicinal n° 100 (ligne fictive traversant la parcelle n° 1220, section B feuille n° 2) ; la traversée du chemin vicinal n° 100 d'Andé au Mesnil par l'église ; le chemin vicinal n° 100 d'Andé au Mesnil par l'église ; le chemin vicinal n°32 d'Andé au Mesnil ; limite sud de la parcelle n° 526, section B feuille n° 2 ; la traversée du chemin vicinal n°100 d'Andé au Mesnil par l'église ; le chemin vicinal n°100 d'Andé au Mesnil par l'église ; la limite nord de la parcelle n° 523, section B feuille n° 2 (non comprise dans le site) ; la traversée du chemin vicinal n°33 d'Andé au Mesnil ; le chemin vicinal n°33 d'Andé au Mesnil ; la limite sud de la parcelle n°118c, section ZB ; la rive droite de la Seine jusqu'à la route nationale n°313 de Meulan à Caudebec-en-Caux (point de départ)

et comprenant les parcelles section B feuille n° 2 n° 515, 517 à 522, 526, 527, 529, 530, 533, 1219, 1220 pour partie, section ZB n° 118a, 118b, 118c.